

Message du président-directeur général

LE BÉNÉFICE NET DU TRIMESTRE S'ÉTABLIT À

306 M\$

L'INDICE DE LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE A ATTEINT

91 %
EN JUIN

DES EXPORTATIONS RECORD DE

3,16 TWh
EN JUILLET

LA HAUSSE TARIFAIRE DEMANDÉE DE

1,6 %
POUR 2017-2018
EST INFÉRIEURE
À L'INFLATION

Au deuxième trimestre de 2016, le bénéfice net d'Hydro-Québec s'est élevé à 306 M\$, soit 37 M\$ de moins qu'au même trimestre de 2015. Cette baisse s'explique en grande partie par une interruption des exportations, en avril et en mai, sur l'une des principales liaisons de transport électrique entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre, en raison principalement de travaux de maintenance planifiée. En conséquence, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont diminué de 58 M\$ par rapport à 2015. Sans cette interruption, le bénéfice net aurait été comparable à celui de l'an dernier. Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité patrimoniale fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont progressé de 25 M\$ comparativement à la même période l'an dernier. Cette hausse est attribuable à l'effet des températures, surtout en avril 2016 où elles ont été inférieures d'en moyenne 3 °C aux normales.

Avec notre électricité propre et renouvelable ainsi que notre savoir-faire, nous pouvons aborder l'avenir avec ambition, comme en témoigne le *Plan stratégique 2016-2020* que nous avons dévoilé en juin. Ce plan pose les bases qui nous permettront de doubler nos revenus d'ici quinze ans et d'augmenter nos profits, place les clients au cœur de nos priorités et ouvre de nouvelles avenues de croissance, notamment au moyen d'acquisitions ou de prises de participation.

Lors du dévoilement du Plan stratégique, j'ai annoncé qu'Hydro-Québec lançait une offensive pour attirer des centres de données au Québec. L'objectif est simple : faciliter et accélérer la venue de ces centres, qui peuvent compter sur une énergie fiable, renouvelable et propre, sur des tarifs d'électricité concurrentiels, sur un réseau de télécommunications moderne, sur un climat permettant de réduire la consommation d'énergie et sur une main-d'œuvre qualifiée et abondante.

Nous avons franchi un pas important en matière de service à la clientèle : depuis le 25 juin, pour mieux répondre aux besoins des clients, nos centres de relations clientèle sont ouverts les soirs de semaine et la fin de semaine. Cette extension de nos heures de service s'est faite juste à temps pour la période très achalandée des déménagements. Nos centres ont aussi été ouverts le 1^{er} juillet de 9 h à 17 h, une première à Hydro-Québec. Au total, nos représentants des services à la clientèle ont répondu à 3 758 appels ce jour-là.



Éric Martel, président-directeur général

Grâce à notre stratégie commerciale et au travail coordonné de nos équipes de production et de transport, nos exportations d'électricité ont atteint des sommets inégalés en juillet. En effet, nous avons établi un record mensuel de 3,16 TWh (contre un précédent record de 2,92 TWh atteint en juillet 2012) et un record de 119,3 GWh pour une seule journée, le 29 juillet.

J'ai pris l'engagement envers nos clients de limiter les hausses tarifaires à l'inflation pour les années à venir. Un engagement tenu pour la demande 2017-2018, qui a été soumise à l'approbation de la Régie de l'énergie en juillet. Dans cette demande, nous proposons une augmentation de 1,6 % pour les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires.

Depuis mon arrivée à Hydro-Québec il y a maintenant plus d'un an, j'ai pu constater l'énorme potentiel de croissance de l'entreprise et l'incroyable expertise de nos employés. Leur travail acharné est au cœur de notre réussite. Je les en remercie.

Faits marquants

Des cibles ambitieuses // Comme l'indique le *Plan stratégique 2016-2020*, nous ciblons à l'horizon 2020 un taux de satisfaction de la population supérieur à 90 %, 2 500 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques et un bénéfice net de 3,2 milliards de dollars. Sur la période du Plan, nous prévoyons investir 18,1 milliards de dollars (exclusion faite des avenues de croissance), dont plus de 4 milliards de dollars sur le territoire du Plan Nord. À l'horizon 2030, nous visons avoir doublé nos revenus pour atteindre un bénéfice net de 5,2 milliards de dollars.

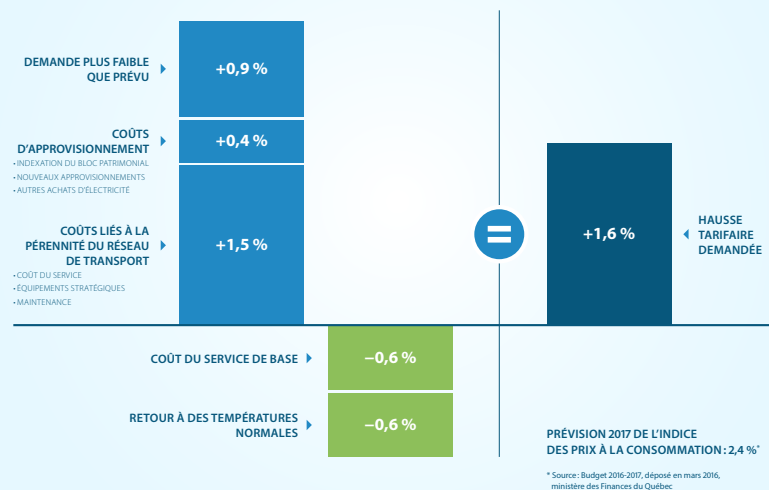
Un nouveau permis // Un nouveau permis de déclassement des installations de Gentilly-2, délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016 pour une période de dix ans. Il autorise notamment l'exploitation par l'entreprise de son installation de stockage de déchets radioactifs.

Une décision audacieuse // En août, le Massachusetts a promulgué une loi qui autorise l'achat de quantités substantielles d'énergie hydroélectrique et la mise en place des infrastructures de transport nécessaires pour alimenter les abonnés de cet État. Le Massachusetts pourra ainsi, pour la première fois, bénéficier de la flexibilité et de la capacité de production qui caractérisent les installations hydroélectriques de grande envergure, comme celles d'Hydro-Québec. Cette décision jette en outre les bases d'une collaboration de tous les États de la Nouvelle-Angleterre en faveur d'une transition à coût raisonnable vers les énergies propres, dont l'hydroélectricité.

Une contribution majeure // Hydro-Québec financera à hauteur de 100 000 \$ sur une période de deux ans une initiative de recherche lancée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), le consortium Ouranos et HEC Montréal. Cette somme est destinée au développement et à la mise en œuvre d'un important outil de modélisation qui sera mis à la disposition des chercheurs s'intéressant aux changements climatiques. L'outil ciblera le Québec et la Nouvelle-Angleterre et servira à recenser les avenues d'expansion optimale de l'utilisation des énergies renouvelables dans les deux régions, y compris par l'accroissement des échanges commerciaux.

DEMANDE DE MODIFICATION TARIFAIRE 2017-2018

Conforme à l'engagement de limiter les hausses à un niveau inférieur ou égal à l'inflation



Pour les résidences chauffées à l'électricité, la demande de modification tarifaire 2017-2018 aurait un impact de 0,43 \$/mois pour un logement, de 2,36 \$/mois pour une petite maison, de 3,84 \$/mois pour une maison moyenne et de 5,11 \$/mois pour une grande maison.

FAITS MARQUANTS FINANCIERS (M\$)

	Trimestre terminé le 31 mars	Trimestre terminé le 30 juin	Trimestre terminé le 30 septembre
Produits	4 302	2 815	
Ventes d'électricité au Québec	3 647	2 540	
Ventes d'électricité hors Québec	555	258	
Autres produits	100	17	
Charges	2 065	1 883	
Frais financiers	653	626	
Bénéfice net	1 584	306	
Investissements	618	844	



RÉSULTATS FINANCIERS DÉTAILLÉS DU TRIMESTRE SUR LE WEB